



## Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Haut-Jura

### Recrute un.e « Directeur/Directrice »

Offre visible sur le site du PNR : <https://www.parc-haut-jura.fr/offres-emploi/>

#### CONTEXTE

Ancré sur le massif jurassien, frontalier avec la Suisse, le Parc naturel régional du Haut-Jura couvre un territoire d'exception. Administré par un Syndicat Mixte composé de 106 communes, 7 villes portes, 10 EPCI, 3 Départements et des Régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc exerce des missions en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de tourisme, de gestion des milieux naturels, de transition énergétique, d'innovation sociale et économique. La Maison du Parc se situe à Lajoux et constitue, depuis sa création, le siège administratif du Parc naturel régional du Haut-Jura.

Avec la nouvelle Charte 2026-2041 en cours de finalisation, l'ambition et les axes de travail à venir ont été affirmés par les élus et les acteurs du territoire. En particulier, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, enjeu majeur pour ce territoire de moyenne montagne, a été retenu comme fil conducteur du projet. Après 4 ans de travail, la validation par les collectivités est attendue à l'automne 2026. Elle permettra au territoire de renouveler son label « Parc naturel régional » pour les 15 prochaines années.

En plus de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Charte, le Syndicat mixte du Parc a la particularité d'exercer pour certains de ses EPCI la compétence GEMAPI sur deux bassins versants et la compétence SCoT sur le Pays du Haut-Jura.

A travers la mise en œuvre de la Charte et de ces compétences, il pilote de nombreux projets au service du territoire et de ses habitants, mobilisant une équipe d'ingénierie d'environ 45 agents et un budget annuel de près de 16 M€.

**Pour mener à bien les missions du Syndicat mixte du Parc et organiser son activité, le Syndicat mixte recherche son futur Directeur ou sa future Directrice.**

#### MISSIONS

Sous l'autorité de la Présidence du Parc naturel régional, le Directeur aura en charge les missions suivantes :

- Piloter, dans le cadre du renouvellement de la Charte du Parc, le travail de validation finale du projet et d'adhésion des collectivités.
- Traduire les objectifs de la Charte en stratégies, programmes d'actions et projets innovants, en mobilisant les moyens humains, techniques et financiers nécessaires.
- Conduire l'ensemble des relations partenariales avec les acteurs locaux, institutionnels et économiques et jouer un rôle important de représentation.



- Représenter le Parc dans les différentes instances de pilotage techniques et financières du territoire, défendre ses intérêts, développer les partenariats et coopérations institutionnels, techniques et financiers.
- Assister les instances délibératives (Exécutif, Bureau, Comité syndical) dans la définition et l'évaluation de sa politique, la préparation et l'exécution de ses décisions.
- A la tête d'une équipe de 45 collaborateurs, diriger et coordonner l'action des services dans un objectif de cohésion facilitant l'atteinte des objectifs fixés.
- Assurer le pilotage global de l'établissement : organisation interne, gestion RH, finances, gouvernance, évaluation.

## Plus précisément :

### Appui aux instances du Syndicat mixte

- Présenter la déclinaison annuelle/pluriannuelle de la stratégie du Parc et superviser sa mise en œuvre après validation.
- Valider les délibérations, ordres du jour, documents institutionnels
- Préparer les notes stratégiques, analyses prospectives et politiques pour la Présidence.
- Valider les documents budgétaires et comptables et porter les orientations financières.
- Valider et présenter les avis consultatifs réglementaires et contribuer aux procédures administratives spécifiques aux PNR.

### Pilotage stratégique et opérationnel du projet de territoire

- Élaborer et porter les projets stratégiques, anticiper et planifier un programme d'actions innovant, fédérateur et partenarial.
- Mobiliser et animer les partenaires internes/externes autour des objectifs de la Charte.
- Organiser l'évaluation du Parc (bilan d'activité, indicateurs, reporting partenaires financiers).
- Encadrer les actions de communication institutionnelle.

### Finalisation de la révision et mise en œuvre de la Charte 2026-2041

- Coordonner partenaires, prestataires jusqu'à l'obtention du nouveau label.
- Animer les réunions « suivi de procédure » avec les correspondants des Régions et de l'Etat.
- Piloter la validation finale du projet de Charte par le Comité syndical à l'automne 2026.
- Présenter la Charte devant les instances délibératives des collectivités du périmètre d'étude pour obtenir leur adhésion.
- Après l'obtention du nouveau label, mettre en œuvre la Charte 2026-2041.

### Direction générale du Syndicat mixte

- Veiller au bon fonctionnement général de l'établissement.
- Encadrer l'équipe via le management du Comité de Direction, constitué des chefs de services.
- Piloter avec la responsable RH les recrutements, les évaluations, le dialogue social, la régulation des tensions, la conduite du changement.
- Superviser les fonctions administratives, juridiques et financières.

### Relations institutionnelles et représentation

- Représenter le Parc auprès des partenaires (État, Régions, Départements, intercommunalités, agences, réseaux, acteurs privés...).
- Piloter sur la base des arbitrages politiques les négociations financières, techniques et institutionnelles.
- Assurer la veille juridique, réglementaire et opportunités d'appels à projets.
- Représenter le Parc dans les réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux



## PROFIL

### FORMATION – EXPERIENCE

- De formation supérieure, le(a) candidat(e) devra disposer d'une expérience significative de direction générale acquise en collectivité ou dans la sphère publique.
- Il sera également demandé au futur Directeur.trice de maîtriser les enjeux liés au développement territorial, à l'aménagement du territoire et au développement durable.
- Le(a) candidat(e) devra être doté d'un sens relationnel aiguisé et être apte à conduire des négociations stratégiques.
- Doté d'une solide culture administrative et juridique, le(a) Directeur(trice) devra maîtriser les règles de comptabilité publique, ainsi que des règles et procédures des marchés publics.
- Enfin, le(a) candidat(e) devra être doté de capacités éprouvées pour animer des réunions ou des groupes de travail. Il sera en mesure de susciter l'adhésion, gérer des conflits, organiser et optimiser une direction et être rompu aux méthodes de conduite du changement.
- Diplôme de niveau Master / Doctorat, école d'ingénieur ou d'administration (droit, environnement, géographie, aménagement, développement territorial, agronomie, économie territoriale...).
- Expérience reconnue en direction d'organisme, direction de collectivité, établissement public, structure environnementale ou d'ingénierie territoriale.
- Expérience impérative en management d'équipes pluridisciplinaires, conduite de projets territoriaux complexes, travail avec les élus.

### CONNAISSANCES et SAVOIR-FAIRE

- Fonctionnement, missions et enjeux des PNR, politiques publiques, développement durable.
- Fonctionnement administratif, juridique et financier des collectivités.
- Management stratégique, conduite du changement, organisation et planification.
- Droit du travail, dialogue social, évaluation des politiques publiques.
- Pilotage administratif et financier, planification stratégique, ingénierie de projet.
- Capacité d'analyse, sens politique, aptitude à la médiation et à la négociation.
- Maîtrise des techniques de management, conduite de réunions, gestion des priorités.
- Excellentes compétences rédactionnelles, communication publique, représentation institutionnelle.

### SAVOIR-ETRE

- Leadership, écoute, diplomatie, capacité de conviction.
- Rigueur, organisation, autonomie, capacité d'anticipation et de décision.
- Créativité, initiative, esprit d'équipe, gestion du stress.
- Grande disponibilité, nombreux déplacements.



## CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste placé sous l'autorité directe de la Présidence du Syndicat mixte.
- Forte transversalité, déplacements fréquents sur le périmètre du Parc, en région, à Paris voire à l'international.
- Fonction exigeant disponibilité, présence institutionnelle, participation à de nombreux temps de concertation et réunions en soirées.
- Cadre d'emploi : Catégorie (A, A+) : Attaché, Attaché Principal, Administrateur, Ingénieur, Ingénieur Principal, Ingénieur en chef) - Agent fonctionnaire ou non titulaire de droit public.
- Durée : à défaut de fonctionnaire, CDD d'une durée de 3 ans
- Poste à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026
- Temps de travail : poste à temps plein, 39h00 (+ 22 RTT)
- Poste basé à LAJOUX (39310)
- Véhicule personnel et permis B indispensables
- Salaire : selon profil
- CNAS (Comité National d'Actions Sociales)
- Prime de fin d'année
- Régime indemnitaire mensuel
- Forfait mobilité durable

## COMMENT POSTULER

Les candidatures (lettre de motivation et CV), sont à envoyer soit par :

- mail à : [rh@parc-haut-jura.fr](mailto:rh@parc-haut-jura.fr)
- courrier à : Madame la Présidente, Maison du Parc du Haut-Jura, 29 le Village, 39310 LAJOUX
- Renseignement sur le poste : Béatrice NEEL, Directrice 07 56 30 40 00

**Au plus tard pour le 15 février 2026.**

Une première audition des candidat(e)s sélectionné(e)s est prévue en distanciel le 25 février 2026 puis, pour les candidats retenus, en présentiel le 3 mars 2026.



Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village - 39310 Lajoux

Tél. 03 84 34 12 30

Mail : [rh@parc-haut-jura.fr](mailto:rh@parc-haut-jura.fr)

Site internet : [www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)